Vos questions / nos réponses

Comment gérer une rechute pour des parents

Par Mi258 Postée le 24/06/2026 20:08

> Notre fils âgé de 33 ans est multi addict depuis quelques années . Jeux en ligne cannabis alcool et récemment cocaine . Il a déjà fait une cure de 6 semaines en centre qui se sont bien passées mais il a dépris dès sa sortie . Il n'a plus de travail un gros découvert vit chez nous et supporte très mal cette sort qui lui donne il impression qu'il rate tout , que nous ne sommes pas fiers de lui . Nous lui apportons tout notre soutien et notre amour . Nous avons du annuler nos vacances car il devait garder notre maison et les animaux qui y vie vent mais il ne peut pas le faire . Il était décidé il y a deux jours de refaire une cure et depuis hier il remet cela en question il veut travailler pour reprendre de l'indépendance et rembourser ses dettes. Nous avons commis l'erreur il y a quelques temps de combler son découvert et bien sûr il a continué à dépenser de l'argent pour sa consommation. Nous ne le ferons plus . On nous a conseillé de ne pas le surveiller de le laisser prendre ses décisions mais voilà il a replongé dès sa sortie de cure . Faut il vraiment ne pas le surveiller ? Je me sens démunie dans l'aide que je peux apporter , j'essaie de le valoriser mais il m'inquiète beaucoup . Quelle attitude avoir ? Ne faut il pas insister pour une nouvelle cure ? La première s'était pourtant kiné passée

---

Mise en ligne le 26/06/2026

Bonjour,

Nous comprenons votre souhait d'aider votre fils.

Le fait qu'il ait fait la démarche d'aller vers le soin à un moment donné montre qu'il tente d'agir, il nous semble important de valoriser ce qui a été fait et continuer de l'encourager dans ce qu'il souhaite entreprendre.

Le chemin vers l'arrêt n'est pas toujours linéaire, une reprise de consommation n'est pas à envisager comme un échec de la cure même si pour l'entourage il peut être difficile de le voir autrement. Le parcours de soin peut prendre du temps. Il n'est pas rare qu'il soit jalonné de reprises de consommations puis de nouvelles tentatives d'arrêt.

Il est bien normal de vouloir agir sur la problématique visible qui est celle de la consommation, mais en effet, agir sur la consommation peut passer pour certaines personnes par des actions sur d'autres domaines de la

vie. La reprise d'une activité professionnelle peut participer à un mieux-être qui peut influencer la consommation. La solution ne se trouve sans doute pas dans une action en particulier mais dans une association de choses qui peuvent prendre un certain temps de mise en place.

Même si vous ne ressentez pas les effets positifs de votre soutien pour l'instant, on peut espérer qu'avec le temps, cela puisse porter ses fruits. Installer une relation de confiance, avec une communication ouverte et non centrée sur les consommations nous semble importante.

La question d'une deuxième cure pourrait être discutée au regard de ses freins à y revenir. Plutôt qu'insister, il pourrait être intéressant de le questionner sur ce qui l'empêche de l'envisager. Mieux comprendre sa manière de penser et ses freins pourrait vous permettre aussi d'adapter l'aide que vous allez pouvoir lui apporter.

La recherche du bon positionnement à adopter n'est pas toujours aisée et il n'y a pas qu'une seule bonne manière de faire, chaque situation est personnelle.

Il peut être aidant pour l'entourage de recevoir du soutien de professionnels de l'addictologie afin de pouvoir prendre le temps d'échanger sur vos propres difficultés en tant que parents.

Il existe des structures de soins proposant un accompagnement et un soutien psychologique pour l'entourage, en plus de la prise en charge des usagers en difficulté avec leur consommation. Il s'agit des CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) qui reçoivent sur rendez-vous, de manière individuelle, confidentielle et gratuite. Si vous souhaitez prendre contact avec l'une de ces structures, nous vous proposons des coordonnées dans votre département un peu plus bas.

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez prendre le temps d'échanger davantage sur la situation, nous sommes disponibles 7 jours sur 7 par téléphone de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou parchat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien à vous.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes

---

CSAPA Addictions France

24A, rue Fort Notre-Dame
13007 MARSEILLE

Tél : 04 91 84 75 12

Accueil du public : Le lundi de 10h à 19h, le mardi de 9h30 à 18h, le mercredi de 9h à 17h, le jeudi de 13h30 à 19h, le vendredi de 10h à 18h, le samedi de 9h à 12h

Voir la fiche détaillée

CSAPA L'Entre-temps

22 boulevard Marcel Cachin
13500 MARTIGUES

Tél : 04 42 81 00 56
Site web : https://www.addiction-mediterranee.fr/
Secrétariat : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h
Accueil du public : Lundi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mercredi de 8h30 à 13h et de 14h à 18h, mardi de 8h30 à 13h et de 13h30 à 18h, jeudi de 8h30 à 17h, vendredi de 8h30 à 9h30 et de 14h à 18h
Substitution : accessible aux horaires du CSAPA
Consultat° jeunes consommateurs : de préférence le mercredi, mais autres horaires possibles, (encadrée par psychologue, éducatrice et infirmière)

Voir la fiche détaillée

CSAPA Addictions France du Pays d'Aix-Salon

Avenue des Tamaris
Centre Hospitalier du Pays d'Aix
13616 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 33 50 66
Secrétariat : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

Voir la fiche détaillée

CSAPA TREMPLIN

560 avenue du Club Hippique
Résidence AXE SUD
13090 AIX EN PROVENCE

Tél : 04 42 26 15 16
Site web : https://www.addiction-mediterranee.fr/tremplin
Secrétariat : Lundi et mardi : 9h à 12h30 et 14h à 17h - Mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h à 17h - Jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h - Vendredi : 13h30 à 17h (fermé le vendredi matin)
Accueil du public : Lundi et mardi : 9h à 12h30 et 14h à 18h - Mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h à 18h - Jeudi : 9h à 12h30 et 14h à 17h30 - Vendredi : 13h30 à 18h (fermé le vendredi matin)
Consultat° jeunes consommateurs : Aux horaires d'ouverture du CSAPA (éducatrices spécialisées)

Voir la fiche détaillée

CSAPA Le Sémaphore

6 rue de Provence
13004 MARSEILLE

Tél : 04 91 91 50 52
Site web : urlz.fr/uH1I
Accueil du public : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)
Substitution : délivrance de méthadone tous les matins sauf le jeudi.
Secrétariat : lundi de 9h à 13h et de 14h à 19h, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 19h. (horaires modifiés en juillet et août lundi jusqu'à 18h au lieu de 19h)

Voir la fiche détaillée